Image not found or type unknown

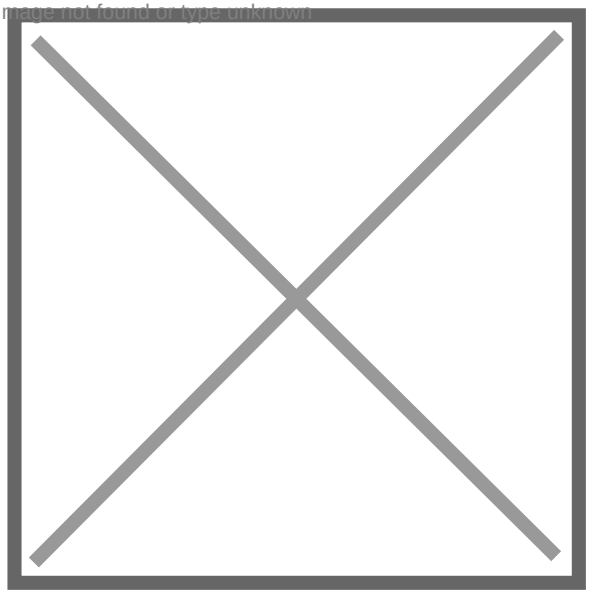

Dossier malmené par selafa mja

Par **josefka**, le **15/03/2010** à **17:14**

Bonjour,
et merci d'avance pour cette opportunité qui me permettra peut être de solutionner mon problème.

Je suis monteur audiovisuel et en 2007 j'ai été victime d'un non payement de mes salaires par une société de production. Ayant travaillé un mois et demi pour cette société et n'ayant jamais été payé, je me suis tourné vers les Prud'hommes. J'ai gagné le procès mais je n'ai jamais pu récupérer le moindre centime. Au contraire, j'ai dû dépenser près de 500 euros en frais d'huissiers.

Je me suis tourné ensuite vers la Chambre de Commerce où j'ai déposé un dossier. Plus d'une année plus tard n'ayant aucune nouvelle je suis retourné à la Chambre et on m'a fait savoir que la suite de mon dossier était entre les mains de la société Selafa MJA en tant que mandataire judiciaire.
J'ai alors contacté Maître Levy - qui était censée s'occuper de mon dossier - qui, embarrassée, me reprocha le fait que j'apparaissais un peu tard. En fait, les courriers qu'elle m'a soit disant envoyés et restés sans réponse de ma part, elle les avait tout simplement envoyés à une mauvaise adresse. Elle s'était trompée, mais sans le reconnaitre, sur mon adresse en prenant un 116 pour un 44. Portant mon adresse figurait en plusieurs endroits dans le dossier et imprimé et non pas écrite à la main.
Elle m'a néanmoins proposé de lui envoyer les dernières fiches de paye que j'avais en ma possession, chose que j'ai faite aussitôt.

C'était en octobre 2008, et depuis aucune nouvelle. J'ai essayé d'appeler plusieurs fois la société Selafa mais je n'ai jamais réussi à avoir Maître Levy au téléphone. Ils me disent d'écrire. Je l'ai fais plusieurs fois avec le même résultat.

Que puis-je faire ?

Merci pour votre aide.

Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés